

La note bibliographique

Une bibliographie reprend la liste de tous les documents consultés pour la réalisation d'un travail (livre, mémoire de fin d'études...). Sa présence est nécessaire par soucis d'honnêteté car la personne qui rédige un travail ne peut en aucun cas s'attribuer un mérite qu'elle n'a pas en faisant siennes des idées ou des informations trouvées et publiées par quelqu'un d'autre.

OUVRAGES GENERAUX (comme les encyclopédies, dictionnaires...) :

Titre, sous-titre, volume consulté (intitulé du volume), lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition, nombre de pages ou page(s) consultée(s).

Ex : *Le nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2007, 2837 p.

Si un article en particulier a été consulté :

Titre de l'article, dans NOM de l'auteur et Initiale du prénom, Titre de l'ouvrage, volume consulté (intitulé du volume), lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition, page(s) consultée(s).

Ex. : *Sophocle*, dans POLET J.-Cl. (dir.), *Patrimoine littéraire européen*, vol. II (Héritages grec et latin), Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1992, pp. 109-124.

LIVRES :

NOM de l'auteur et Initiale du prénom, Titre, lieu d'édition, maison d'édition, date d'édition, collection, nombre total de pages ou page(s) consultée(s).

Ex : GRUNDMANN E., *Demain, seuls au monde ? L'homme sans la biodiversité*, Paris, Calman-Lévy, 2010, 226 p.

NOTHOMB A., *Hygiène de l'assassin*, Paris, Albin Michel, 1992, coll. « Points » n°109, 181 p.

MUSSET A. de, *Lorenzaccio*, dans *Ceuvres complètes*, t. IV, Genève, Editio-Service, Cercle de Bibliophilie, s. d., p. 136.

PERIODIQUES (comme les revues, journaux...) :

NOM de l'auteur et Initiale du prénom, Titre de l'article, dans Titre du périodique, n° du périodique, date de parution, page(s) consultée(s).

Ex : GILLOIRE A. et VANTROYEN J.-Cl., *C'est 701 fois la rentrée littéraire*, dans *Le Soir*, n°183, lundi 9 août 2010, p. 29.

SITES WEB OU RESSOURCES INTERNET :

NOM de l'auteur et Initiale du prénom ou organisme, (date de consultation par l'utilisateur), Titre de la page consultée, [type de support], adresse URL (telle qu'elle apparaît dans la fenêtre du navigateur).

(Indications susceptibles d'établir l'origine (et donc la fiabilité) des informations : l'identité et éventuellement la fonction du responsable du site ("webmaster, webmaître"...), l'institution qui héberge le site.)

Ex : BOLLEE J., (page consultée le 9 août 2010), *Google estime à 130 millions le nombre de livres dans le monde*, [en ligne], adresse URL : http://www.lexpress.fr/culture/livre/google-estime-a-130-millions-le-nombre-de-livres-dans-le-monde_911393.html.

(Joffrey Bollée est journaliste pour le magazine français *L'Express*)

Remarque : Les textes disponibles sur le réseau varient, disparaissent, se transforment, changent d'adresse. Certains sites présentent des garanties de sérieux, leurs informations sont fiables. D'autres, par contre, sont fantaisistes. N'importe qui, en effet, peut publier pratiquement n'importe quoi sur le web. Lorsque l'on consulte un site internet, mieux vaut relever tous les éléments qui peuvent établir l'authenticité d'un document, sa fiabilité.

DOCUMENTS AUDIOVISUELS :

NOM et P. de l'auteur ou du réalisateur, Titre original (traduction), avec NOM et P. des acteurs principaux, lieu d'édition ou de réalisation, maison d'édition ou de production, date de la diffusion ou de la sortie en salle, genre, durée.

Ex : DAYTON J. et FARIS V., *Little Miss Sunshine*, avec KINNEAR G., CARELL S., COLLETTE T., U.S.A., Twenty Century Fox Film Corporation, 2006, comédie, 98 min.

S'il s'agit d'une émission télévisée, il faut également signaler la chaîne et la date de diffusion.

Ex. : *Le 12 minutes*, Bruxelles, RTBF, La Deux, 2 septembre 2010.

SPECTACLES :

NOM et P. de l'auteur, *Titre*, nom de la Compagnie (quand il s'agit de théâtre), mise en scène de NOM et P. du metteur en scène, avec acteurs principaux, date de la représentation, lieu de représentation.

Ex : SHAKESPEARE W., *Roméo et Juliette*, par la Compagnie de la Sonnette, mise en scène de BOUGARD D., chorégraphie de BOUGARD J., avec Elisabeth Mouzon (Juliette) et Julien Collard (Roméo), mardi 24 avril 2007, 20 h 30, Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES (peintures, photos...) :

NOM de l'artiste et Initiale du prénom, *Titre de l'œuvre*, date, technique, dimensions (en centimètres), lieu de conservation (musée, collection privée... + ville ou pays).

Ex. : PICASSO P., *Guernica*, 1937, huile sur toile, 351 x 782 cm, Musée du Prado, Madrid.

REMARQUES :

- Les informations nécessaires à la rédaction d'une notice bibliographique se trouvent essentiellement sur le recto et le verso de la page de garde d'un livre.
- Il n'est pas toujours possible de trouver les coordonnées complètes d'un ouvrage, il s'agit de noter les informations en notre possession.
- Dans une bibliographie complète, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique de titre (pour les ouvrages généraux) ou d'auteur (pour tous les autres), à l'intérieur de rubriques : ouvrages généraux, livres, journaux et revues, documents divers, sites internet.
- Lorsqu'aucun auteur n'est mentionné, le nom est remplacé par XXX et l'ouvrage est classé à la lettre X.
- Lorsqu'il y a plusieurs auteurs pour un même ouvrage, il faut les citer tous dans l'ordre alphabétique. S'ils sont trop nombreux, l'ouvrage peut être considéré comme collectif. On écrira alors « Collectif ». Il arrive parfois que l'on mentionne le nom de celui qui a supervisé la rédaction d'un ouvrage collectif, on le signale alors par la mention (dir.) après l'initiale de son prénom.
- Les titres d'ouvrages sont repris entre guillemets ou sont soulignés dans un travail manuscrit ; ils sont écrits en italique dans un travail dactylographié. Il en va de même pour les citations.
- Si le lieu d'édition et/ou la date ne sont pas mentionnés, on utilise les abréviations « s.l. » (sans lieu), « s.d. » (sans date) ou « s.l.n.d. » (sans lieu ni date).
- Pour une seule page consultée : p. 78. Pour plusieurs pages consécutives : pp. 56-89. Pour plusieurs pages non consécutives : pp. 23, 45-46, 78.
- Lorsque l'on fait une citation, la bibliographie de l'ouvrage utilisé doit être reproduite en note de bas de page. Si l'ouvrage a déjà été mentionné, on utilise l'abréviation *op. cit.* (de *opere citato*, expression latine qui signifie : *dans l'ouvrage déjà cité*).
Ex : DURAND X., *op. cit.*, p. 16.
- Il ne faut pas confondre la date d'édition (mentionnée au verso de la page de garde) et la date d'impression ou de dépôt légal !
- Il est conseillé de noter les références bibliographiques au fur et à mesure pour ne pas perdre de temps ultérieurement.
- Les traductions sont le plus souvent signalées ainsi que le nom du traducteur, le titre original et les références de l'édition originale.
Ex : LONDON J., *Contes des mers du Sud, nouvelles*, (*South Sea Tales*), trad. L. Postif, P. Gruyer et R. Strick, préface de Y. Queffelec, Paris, Phébus libretto, 2001.

ATTENTION : Un travail consciencieux se base sur une bibliographie variée et non sur le seul *Wikipedia* (la fiabilité des articles étant parfois douteuse...). Par ailleurs, il s'agit de reformuler, synthétiser, analyser, critiquer... les informations trouvées lors de la phase de recherche et non opérer un simple « copié-collé » de documents, ce qui s'apparenterait à du plagiat !